



7 DÉCEMBRE

TÉLÉTHON



Atelier mobile **ATOME MOTO**




Révision, réparation et entretien courant de vos motos et scooters

Chez vous, au boulot, partout... **07 81 03 76 10**

fabrice@atome-moto.fr www.atome-moto.fr

CROZES-HERMITAGE

APPELLATION CONTRÔLÉE
Vinifié, élevé et mis en bouteille par
ALAIN GRAILLOT



105 chemin des Chênes Verts - Pont-de-l'Isère - 04 75 84 67 52



Groupama
la vraie vie s'assure ici

Agence de TAIN-L'HERMITAGE
5 place du Taurobole - 26600 Tain-l'Hermitage - 04 75 08 42 18



Une solution packaging
créative & durable

Route nationale 7
26600 PONT DE L'ISÈRE
Tél.: 04 75 84 66 82



Arômes&Sens
Beauté & Bien-Être

SOINS CORPS & VISAGE
ESPACE HAMMAM / SALLE DE RELAXATION

04 75 40 37 76

Du lundi au vendredi (fermé le mercredi)
de 9h à 19h & le samedi de 9h à 17h
65, avenue du 45^{ème} parallèle - 26600 Pont-de-l'Isère
www.institut-beaute-pont-de-lisere.fr

 Arômes et Sens

« Le plus grand des secrets c'est d'être bien avec soi »

AVCI FAÇADES Depuis 1996

Neuf et rénovation • Devis gratuit




85, rue de Marseille - 26140 ST RAMBERT D'ALBON
Tél. / Fax : 04 75 31 36 84 - Port. : 06 81 69 58 64
avcifacades@orange.fr

INFINITY[®]
BUREAUTIQUE

SOLUTIONS NUMÉRIQUES,
MULTIFONCTIONS RÉSEAU
NOIR ET BLANC, COULEUR,
TABLEAU INTERACTIF.



Zone des Croisières | 115 rue Gustave Eiffel
07500 GUILHERAND-GRANGES
Tél. : 04 75 62 04 94 | Fax : 04 75 83 51 16
infinitybureautique@orange.fr



NOS SERVICES :

- Livraison à domicile
 - Dépôt de gaz
 - Pain cuit sur place
 - Dépôt pressing

Ouvert du lundi au samedi
de 8 h 30 à 19 h 30 non-stop

Dimanche et jours fériés
de 9 h à 12 h 30

1, route de Lyon
26600 PONT-DE-L'ISÈRE
04 75 58 21 84

UMAC - OPEX



L'assemblée générale de l'association UMAC-OPEX de Pont-de-l'Isère s'est déroulée le 11 octobre 2019 dans la salle communale. La réunion a été présidée par Michel Avril qui avait invité pour l'évènement, Laurent Grégoire, président de la fédération départementale. Une minute de silence a été demandée en l'honneur des personnes décédées au cours de l'année – Pierre Carat, secrétaire de l'association, qui manque déjà énormément par son engagement sans borne au profit de l'association, et les 4 policiers assassinés à Paris.

Madame le Maire Marie-Claude Lambert accompagnée de Marc Pizieux étaient présents. Après l'accueil et l'ouverture par le Président, un bilan des activités de l'année écoulée a été lu par René Duvoid, vice-président.

Le bilan financier 2018-2019 a été lu et commenté par Pascal Gosse, le trésorier. Les membres du bureau ont été renouvelés dans leur fonction actuelle. René Duvoid, vice-président, occupera également la fonction de secrétaire et Miguel Dehenne, autre vice-président sera aussi secrétaire pour le secteur de Pont-de-l'Isère, au siège de l'association.

Le Président Michel Avril a de nouveau souligné l'engagement des membres du conseil d'administration qui participent activement à l'organisation de tous les rendez-vous dans la commune et le département.

Céline Soudée, adjointe au trésorier, a été chaleureusement remerciée pour son abnégation et les nombreux services rendus lors de la préparation des activités, des achats réalisés et des liens tissés avec les commerçants de la commune et des environs.

Laurent Grégoire a pris la parole pour remercier le Président, heureux de constater la bonne santé de la section de Pont-de-l'Isère, l'une des plus importantes des sections de la fédération de la Drôme. Il a rappelé que l'association contribuait à l'existence du monde combattant tant en local qu'au niveau national.

Madame le Maire a ensuite remercié le Président et félicité les personnes présentes pour leur engagement, l'amitié qui les anime et la courtoisie dont ils font preuve dans la commune et lors des cérémonies commémoratives. Ensuite, Michel Avril a remercié M^{me} Monique Giamarchi qui a intégré le conseil d'administration et a ensuite clôturé l'assemblée générale 2019.

À l'issue de la cérémonie du 11 novembre, l'association a offert un repas aux membres au restaurant Chabran à Pont-de-l'Isère.

Miguel Dehenne,
vice-président et secrétaire
de l'UMAC-OPEX de Pont-de-l'Isère

Claude Chastagnier S.A.S. **AGENCEMENT**
Cuisines, Salle de Bains, Dressing...
www.chastagnier.fr
7 chemin des Près - PONT-DE-L'ISÈRE Tél. 04 75 84 61 20

Vous vendez ou cherchez un bien ?
(maison, terrain, appartement, etc.)
Contactez-moi ! Estimation et conseils GRATUITS
06 74 09 24 82
Natacha GIRARD Réseau E.V. Immobilier

LAVAGE DU 45^e PARALLÈLE
STATION DE LAVAGE **K'ARCHER**
7 J/7 LIBRE SERVICE
500 route de Lyon • 26600 PONT-DE-L'ISÈRE • Tél. 06 85 17 22 48

Garage du 45^e Parallèle
Mécanique - Carrosserie
Dépannage 24 h/ 24 - 7j/7
Vente de véhicules neufs et occasions - Toute marque
52 avenue du 45^e Parallèle 26600 PONT-DE-L'ISÈRE - Tél. 04 75 84 60 04

IMPRESSIONS MODERNES
TAG & PLAY®
DÉCOUVREZ-NOUS, INSPIREZ-VOUS !
CRÉA | PRINT | IOT
ADHÉSIVAGE VÉHICULES NEW
ÉVÉNEMENTIEL & SIGNALÉTIQUE DIGITAL
04 75 44 54 96

Aéroloisirs du 45^e

Aéroloisirs du 45^e continue vaillamment sur la voie du succès. Succès tout d'abord par le nombre d'adhérents qui augmente d'année en année, mais aussi par l'arrivée de tout jeunes apprentis pilotes qui viennent apporter du sang neuf au club. Cela est permis par la possibilité d'apprendre à voler au sein même du club : deux membres titulaires d'une qualification fédérale, prodiguent des leçons, secondés en cela par un tout jeune pilote du club qui affiche lui aussi des capacités certaines de petit pédagogue.



Les pilotes du club Aéroloisirs du 45^e de Pont-de-l'Isère pratiquent aussi bien le vol indoor en salle avec des avions extra-légers, que le vol en extérieur avec avions et hélicoptères, électriques ou thermiques, ainsi que planeurs. Pour tous ceux qui sont intéressés par ce loisir qui est aussi une discipline exigeante, nous vous invitons à venir nous rejoindre. Le club possède des avions-écoles qu'il vous sera possible de piloter avec un instructeur. Un passeport découverte à prix modique vous permet aussi de découvrir le pilotage des modèles radiocommandés.

Tous les renseignements sur notre site www.aeroloisirsdu45eme.fr

Vous pouvez venir nous rencontrer le lundi soir de 18h à 19h au gymnase de Pont-de-l'Isère.

N'hésitez plus si voulez nous rejoindre.

Pétanque Pont La Roche



Composition du nouveau bureau :

- Thierry Esson, Président ;
- Pascal Cluzel, Vice-Président, remplace Patrick Delhaume ;
- Jacques Pommaret, Secrétaire, remplace Pascal Bargeton ;
- Christophe Romegoux, Secrétaire Adjoint ;

- Maurice Pal, Trésorier ;
- Yves Fontanet, Trésorier Adjoint.

Les membres sont : Patrick Delhaume, Patrick Couture, Jean-Claude Sainsorny, Jean-Louis Lesbre.



Le club compte aujourd'hui plus de 100 licenciés.

Le prix de la licence est de 45 €, elle donne droit à tous les concours de pétanque.

Le club est engagé également au championnat club de la Drôme. Nous avons aujourd'hui 1 équipe en sénior et 3 équipes en vétérans. Les rencontres pour les séniors se jouent le dimanche. Pour les vétérans les rencontres se jouent les mardis après-midi.

On peut également prendre une carte de sociétaire au prix de 30 €, qui donne droit à tous les concours sociétaires du club.

Le boudrome couvert accueille tous les pétanqueurs les mardis, vendredis et samedis après-midi de novembre à fin avril.

Les dates à retenir :

- **le boudin** : le dimanche 19 janvier 2020 au boudrome de Pont-de-l'Isère (derrière la salle communale),
- **les concours officiels** :
 - samedi 18 avril 2020 : coupe de la municipalité : doublette, 13h30, par poules,

- samedi 23 mai 2020 : triplètes mixtes, 13h30, par poules,
- samedi 11 juillet 2020 : Comptoir du Carrelage : doublette, 13h30, par poules,
- jeudi 17 septembre 2020 : doublette **Vétérans**, 13h30, par poules.

Pour contacter le club :

Thierry Esson : 06 81 65 52 04. | Jacques Pommaret : 06 77 54 10 81 – mail : applestop@free.fr

Le club vous souhaite de passer de bonnes fêtes.







BUREAUTIQUE
INFORMATIQUE
SOLUTIONS D'IMPRESSION
GESTION DOCUMENTAIRE

SAINT-PERAY
04 75 40 40 06

AUBENAS
04 75 93 60 92

www.print07.com
standard@print07.com




EIFFAGE ROUTE CENTRE EST - Établissement Isardrôme
QUARTIER LES JONQUETTES - BP 308
26503 BOURG-LÈS-VALENCE - 04 75 83 95 60 - 04 75 83 71 55

TRAVAUX ROUTIERS PUBLICS, PRIVÉS ET PARTICULIERS
AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS, AMÉNAGEMENTS URBAINS
ET VOIRIES COMMUNALES



Dynamic Danse

MODERN JAZZ
COUNTRY, STREET JAZZ

Nous notons cette année une hausse du nombre d'inscriptions pour le modern jazz et le country. Beaucoup de jeunes danseuses ont rejoint l'association. Nous avons ouvert un cours débutant en country, et un cours de barre à terre.

Pour cette saison 2019-2020, nous comptons 113 adhérents :

- 75 en modern jazz avec Nolwenn sur 6 cours les lundis, mardis et mercredis ;
- 31 en country avec Emmanuelle sur 2 cours les mardis ;
- 7 en street jazz avec Lowriz sur 1 cours les vendredis.

Dynamic'danse a participé au téléthon le samedi 7 décembre.

Le lundi 16 décembre, les parents des jeunes danseuses du groupe Éveil (4-5 ans) ont pu assister au cours de leurs enfants, « Portes Ouvertes » pour les familles suivies d'un pot de l'amitié.



Prochaines manifestations :

- **Samedi 18 janvier 2020** : soirée Workshop Country à la salle omnisports de Pont-de-l'Isère, rencontre entre clubs voisins. Entrée : 8 € de 20h à 2h. Petite restauration sur place. Animée par notre professeur Emmanuelle.
- **Samedi 28 mars 2020** : soirée caritative au profit de l'association « 1, 2, 3 Soleil des artistes à l'hôpital ». Salle omnisports de Pont-de-l'Isère à 20h, entrée payante. Au programme, danse, chant, magie, clowns. Petite restauration sur place.
- **Samedi 20 juin 2020** : gala de fin d'année à la salle Eden de Mercuriol à 20h30. Entrée payante. Petite restauration sur place. Vente du DVD du gala, et photos des danseuses. Avec pour thème cette année « Les États-Unis ».

Suite à notre assemblée générale du 1^{er} octobre 2019, le bureau a été réélu :

Trésorière : Élodie Meiresonne

Trésorière adjointe : Déborah Randak

Secrétaire : Laurie Warzée 06 35 44 49 40

Secrétaire adjointe : Solène Girard

Membres actifs : Laurence Chastagnier, Émilie Viau,

Ophélie Lombardi, Delphine Samper, Eva Krebs.

Nous remercions les mamans qui se portent volontaires pour nous aider à encadrer nos élèves lors de nos manifestations. Nous faisons appel à toute personne volontaire pour nous aider à confectionner les costumes pour le gala de fin d'année. Nous avons besoin de monde au bureau et en membres actifs, n'hésitez pas à rejoindre l'aventure au fil des événements qui vont se dérouler sur l'année.

Pour nous contacter :

dynamicdanse@sfr.fr

Dynamic'danse Pont de L'Isère

www.dynamic-danse-26.com

AUTO-ÉCOLE

PERMIS B

**CONDUITE
ACCOMPAGNÉE**

PERMIS AM



Fabrice Sainsorny
12 bis rue du Château d'Eau
PONT-DE-L'ISÈRE
04 75 55 38 44

 www.conduitedu45eme.fr

Judo

François Teysseire

Notre ami nous a quittés en octobre 2019. François avait débuté le judo au Sakura Club de Valence avec M. Faton comme professeur. À son arrivée en 1978 à Pont-de-l'Isère, il a créé une petite section de judo dans les anciens préfabriqués de la CNR. Deux ans plus tard, cette section sera affiliée à la FFJDA et deviendra le Dojo Pont-d'Isérois. Pendant une quinzaine d'années, avec patience et conviction, il a enseigné cette discipline à de nombreux jeunes du village et d'alentour. Après ses années d'enseignement, il restera fidèle au club, en continuant de pratiquer le ju-jitsu et taïso tout en étant un membre discret et efficace du conseil d'administration du club. Dernièrement ses 40 années au service du judo, lui ont valu une distinction décernée par le vice-président de la fédération. François restera pour tous ceux qui l'ont connu une personne éminemment sympathique et attachante. Merci François pour tout ce que tu as fait au sein du Dojo. Repose en paix.



Krav Maga saison 2019-2020

C' est dans une bonne ambiance que le Krav Maga 26/07 Pont-de-l'Isère a repris ses cours dans le gymnase municipal début septembre 2019, à l'issue de son forum, grâce auquel de nouveaux adhérents nous ont rejoints. Parmi eux des jeunes de 14 à 17 ans, garçons et filles.

Le club a été honoré cette année par la visite d'Emma Gongora championne du monde de kick-boxing qui a animé un stage organisé par notre école.

Nous rappelons que les cours ont lieu :

- à **Pont-de-l'Isère** :
 - **lundi** de 19h à 20h30 avec Lionel Avias ceinture noire 3^e dan, responsable des grades pour le Comité Drôme-Ardèche ;
 - **mercredi** de 18h30 à 20h : cours Ados dispensé par Jean-François Gervis ;
 - **vendredi** de 19h à 20h avec Lionel Avias.
- à **Alixan** :
 - **mercredi** de 20h à 21h30 avec Johnny Deambrogio ceinture noire 2^e dan , préparateur des grades du Comité Drôme-Ardèche ;
- à **Besayes** :
 - **mardi** de 19h15 à 21h15 avec Johnny Deambrogio.

Tous les enseignants sont titulaires du diplôme d'enseignement fédéral.

Nous vous accueillerons chaleureusement pour découvrir le Krav Maga ou Self Défense avec deux cours gratuits.



Renseignements :
Annie Martinez
Georges Belchi
Lionel Avias
Johnny Deambrogio

Présidente Tél. : 06 23 96 93 29
Trésorier Tél. : 06 61 76 37 01
Instructeur Tél. : 06 80 06 11 18
Instructeur Tél. : 06 73 97 92 94

Amicale Laïque



À l'écriture de cet article, une nouvelle saison a commencé pour l'Amicale Laïque.

La Bourse aux jouets a eu lieu le 17 novembre. S'en suivra le 25 janvier l'annuel Loto des écoles, puis le Carnaval le 21 mars où petits et grands pourront vêtir leurs plus beaux déguisements. L'Amicale pour la deuxième année s'associera à l'association des commerçants de Pont dans l'organisation de la Chasse aux Œufs le 12 avril. Pour clore la saison, la kermesse aura lieu le 26 juin.

Le succès d'une association vaut d'abord par les bénévoles qui la constituent. Chaque implication de la plus petite à la plus grande permet à l'Amicale de répondre toujours présente pour soutenir les écoles de Pont-de-l'Isère dans le montage de leurs projets pédagogiques et de donner à chaque enfant les mêmes droits à l'apprentissage et à la découverte. Chaque année un peu plus, l'Amicale Laïque compte sur vous.

À très bientôt.



WE NEED YOU

Bouger O 45^e



Cette année encore, nous vous attendons nombreux à nos différents cours proposés, tels que :

- stretching
- fitness
- pilates
- yoga

Essais possibles et facilités de paiement.

Pour tout renseignement, contactez le 04 75 84 67 99 ou le 06 08 87 17 42.



ADMR Service à la personne

**PROCHE DE VOUS...
L'ADMR DE L'HERMITAGE**

Située à Pont-de-l'Isère, intervient auprès de tous :
 • publics âgés, fragilisés ou porteurs de handicap ;
 • familles et seniors actifs ;



**Journée ADMR
Fleurs de solidarité
le 12 octobre 2019.**

**Pour tous, toute la vie, partout.
Soutien et accompagnement
à domicile.**



**Accueil à La Roche-de-Glun
et Pont-de-l'Isère.**

- familles pour un soutien temporaire, entretien du cadre de vie, repassage, garde d'enfant y compris en horaires atypiques.

Une offre de services qui s'adapte aux besoins de chacun.

Soucieuse du maintien à domicile des personnes, l'ADMR de l'Hermitage vous propose un service de livraison de repas à domicile, qu'il s'agisse d'un besoin ponctuel ou quotidien. Ce service permet à tous de prendre des repas variés, équilibrés et adaptés aux régimes alimentaires.

N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes là pour vous informer.

Secrétariat au N° 5, avenue du Rhône à Pont-de-l'Isère (au N° 9 pendant les travaux).

Tél. : 04 75 25 56 80

Mail : hermitage@admr26.fr

Comité de Jumelage

Cette année, le voyage vers nos amis italiens a eu lieu du vendredi 21 juin 2019 au lundi 24 juin 2019. 31 participants : 13 personnes ont été à l'hôtel, à Castel San Giovanni ; 18 personnes ont été hébergées chez l'habitant à Ziano. Nous y étions pour la fête du chocolat de Castel San Giovanni, ambiance très chaleureuse et conviviale.

Notre loto du 14 septembre 2019

Toujours un grand succès, et par ce bulletin nous renouvelons nos plus vifs remerciements à tous les participants à la réussite de ce loto (commerçants, artisans, etc.) de Pont-de-l'Isère et de toute la Drôme-Ardèche, qui sans eux ne pourrait être ce qu'il est : toujours une belle réussite !!!

Notre Salon de l'Art et du Goût

Cette année nous avons occupé, en complément, la salle de danse car de nombreux exposants nous ont sollicités (62), et nous avons dû en refuser, faute de place. Nous déplorons l'absence, pour la première fois, de nos amis italiens qui n'ont pu se déplacer.

La fréquentation a été très satisfaisante et, dans l'ensemble, les exposants ont apprécié leur journée, même si tous n'ont pas vendu comme ils l'espéraient, l'ambiance conviviale du salon leur a beaucoup plu.

Dernièrement nous avons participé au téléthon le 7 décembre en vendant, entre autres, des billets de tombola au profit de cette association.

Bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs vœux pour 2020.

CARRELAGE ET DALLES EXTÉRIEURES ♦ PIERRES ♦ MARBRES ♦ DALLES ET CARREAUX DE PISCINE



COMPTOIR DU CARRELAGE

26 St-Marcel-lès-Valence - Tél. 04 75 58 84 15

Du lundi au vendredi : 8 h à 12 h / 14 h à 19 h

EXPO NON STOP LE SAMEDI : 8 h - 19 h

Choix - Conseil - Qualité

SHOW-ROOM DE 1 600 m²



ACAP

L'Association des Commerçants et des Artisans de Pont-de-l'Isère (ACAP) compte 43 adhérents. Notre assemblée générale du 24 septembre a permis de faire le bilan des activités de l'année et de présenter les activités futures. Le succès de la tombola et de la chasse aux œufs en partenariat avec l'Amicale Laïque permet de réitérer l'événement en 2020. Nous participerons au téléthon sous l'encadrement du Comité des Fêtes. En bref, ma volonté en tant que président réélu de l'ACAP est de fédérer avec les autres associations de la commune afin d'entretenir le « bien vivre » à Pont-de-l'Isère. En plus de fédérer les acteurs du commerce et de l'artisanat : mieux se connaître pour mieux travailler.



Voici le nouveau bureau :

- Secrétaires : Fanny Gaudini, boulangerie Vincent, et Laëticia Coniglio, cave Rhône Magnum ;
- Trésorier : Christian Berne, agent Axa ;
- Trésorier Adjoint : Fabrice Durozat, Atome Moto (*nouveau*) ;
- Vice-Président : Renaud Vernet, Audaform Formation (*nouveau*) ;
- Président : Cyril Coniglio, cave Rhône Magnum (*réélu*).

Liste des adhérents : www.associationacap.fr

Infos et offres des adhérents : [f @associationacap](https://www.facebook.com/associationacap)

Boule Pont-d'Iséroise

Sous la présidence de Jack Zanandrei, la Boule Pont-d'Iséroise trace son petit chemin. Malgré la perte de joueurs et les mutations, elle maintient son effectif avec 6 joueurs 3^e division, 2 féminines 3^e Division, 17 joueurs 4^e Division et 1 féminine 4^e Division.

Les joueurs représentent le club dans les divers concours et dans les qualificatifs avec plus ou moins de réussite mais l'essentiel est de participer. Le club engage pour les cinq concours qualificatifs une équipe féminine F3/F4 en triplettes et une équipe masculine D4 en quadrette.

Comme les autres années, il participe également aux AS 3^e et 4^e divisions du secteur de Tain.

Cette année, le but d'honneur était remporté par Serge Vincent devant Françoise Souche et la petite finale était gagnée par Marie-Françoise Cuney face à Jack Zanandrei.

En attendant les beaux jours, les joueurs vont désertier quelque temps le boulodrome pour jouer dans les boulodromes des alentours.

Deux concours sont prévus pour la saison 2019-2020 : le vétéran et le challenge du souvenir.

En attendant, nous vous donnons rendez-vous dès le mois d'avril au boulodrome André Despesse.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous et à toutes.



Finalistes du but d'honneur 2019.

Bibliothèque Pour Tous

Durant l'été, malgré la canicule, nos adhérents ont bien fréquenté la bibliothèque : pour 8 jeudis ouverts (de 16h à 19h), 108 familles nous ont rendu visite. Merci pour leur fidélité.

Depuis début septembre, l'agrandissement de l'ADMR a modifié notre accès qui se fait par un portillon. Pour des raisons de sécurité de ce chantier, nous avons dû fermer du 2 au 19 septembre.

Durant cette période de travaux, les enfants de la **crèche** ne viennent pas dans nos locaux et les bénévoles se rendent sur place pour « conter » et lire. Elles ont débuté le mardi 1^{er} octobre 2019.

À compter du 1^{er} octobre également, les jeunes élèves de l'**école** ont repris leur venue à la bibliothèque avec leurs instituteurs que nous remercions pour leur investissement.

8 classes élémentaires se partagent les mardis et jeudis après-midi tandis que 3 classes maternelles viennent, en alternance, le mardi après-midi depuis le 6 novembre.

Merci aux enseignants pour leur participation au concours « Livrentête » organisé sur le plan national par Culture Bibliothèque Pour Tous – dont nous faisons partie – qui permet d'élire un ouvrage (album enfant, livre première lecture) après vote des élèves.

La boîte à livres est toujours bien fréquentée mais nous continuons à **déplorer** le dépôt de livres en très mauvais état. **Respectons cet espace et ceux qui y viennent !**

Le conte musical sur le thème des 4 saisons s'est déroulé le dimanche 24 novembre 2019 à la salle communale.

En 2019, notre association a acheté une cinquantaine de livres adultes.

Vacances de Noël : la bibliothèque sera exceptionnellement fermée le jeudi 26 décembre 2019.

Rappel : inscription à la bibliothèque : 25 € par famille et par an (date à date) avec prêt gratuit.

Horaires d'ouverture au public : mardi de 15h à 18h30 ; mercredi de 10h à 12h ; jeudi de 15h à 18h30.

Pendant les congés scolaires : jeudi de 15h à 18h30.

Les six bénévoles : Arlette Bottey, Jacqueline Reynaud, Christine Dugas du Villard, Catherine Faure, Michèle Pourcenoux et Michèle Vandre vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et présentent leurs meilleurs vœux pour 2020 à toutes et tous.

Volley



Un club, sans équipe jeunes, ne pourrait survivre longtemps. Nous avons un devoir de transmission des techniques que nous avons reçues et il n'y a rien de plus valorisant que de voir les yeux de ces jeunes s'éclairer lorsqu'ils marquent un point, tous ensemble, ou que ce qu'ils ont appris, fonctionne. Les encadrants mettent en place des exercices permettant ces progrès, en tenant compte de l'âge pour conserver un aspect ludique à chaque séance. Avec une séance par semaine (les mercredis de 20h à 22h et les jeudis de 18h à 19h30), notre équipe d'encadrants (Maélys, Charly, Dany, Caro, Virgie) accueille vos enfants. Ce sont des moments d'apprentissage, d'échange et de partage. La tenue de plateaux (à raison d'une fois par mois) est l'occasion de se mesurer à d'autres jeunes de leur catégorie, dans le respect et le fair-play. Le volley est le sport collectif où nous sommes tributaires des autres. Au vu de l'évolution de notre société qui tend vers toujours plus d'individualisme, ces valeurs doivent être conservées vers les plus jeunes, pour qu'elles perdurent.

Tennis

RENTREE
2019-2020

Les adeptes de la balle jaune ont repris le chemin de l'entraînement dès le mois de septembre. Les cours ont lieu le mardi soir, le mercredi matin et le vendredi soir.

Comme chaque année, le comité Drôme Ardèche a offert une raquette aux enfants qui ont pris leur licence pour la première fois.

Les adultes se sont lancés dans les championnats d'Automne. Bravo à notre équipe 2 qui s'est qualifiée pour la finale en championnat mixte 4^e division.

Prochains événements

Viens jouer avec tes parents : les enfants pourront défier papa ou maman avant de partager la galette le 15 janvier.

La traditionnelle Soirée raclette aura lieu le 8 février.

Les Championnats jeunes et adultes débiteront à partir du mois de mars.



USPR

Ce début d'année a vu la fin de la saison 2018-2019 avec de bons résultats pour l'ensemble de nos équipes avec en point d'orgue la victoire de nos U11 pour la deuxième année consécutive au tournoi Gérard Nadal et l'accession au championnat D2 de nos U17 en entente avec le CO Châteauneuvois et le FC Hermitage.

Pour la saison 2019-2020 nous vous attendons nombreux autour des terrains pour encourager nos équipes qui évolueront toutes en championnat Drôme-Ardèche.

Pour le second semestre, une nouvelle équipe présidée par Benoit Boncompain a pris les rênes du club qui compte à ce jour 300 licenciés dont près de 120 joueurs au sein de l'école de foot qui prouvent l'attachement des Rochelains et Pont-d'Isérois au club.

Le club compte aussi une vingtaine de féminines réparties dans les différentes catégories. Notre souhait est de développer cette pratique alors, Mesdemoiselles et Mesdames, n'hésitez pas à nous rejoindre pour venir découvrir notre sport.



Encore une belle année pour le Comité des Fêtes

La saison 2019 avait débuté en mars avec un spectacle de l'humoriste Thierry Marquet.

S'en est suivie une belle fête de l'été malgré la canicule.

Un très grand succès, mi-octobre, avec notre soirée Cabaret années 80's archi complète.

Nous reconduisons pour l'année 2020, la co-organisation des brocantes avec les associations du village.

En partenariat avec la Mairie, nous vous invitons à participer aux nombreuses manifestations annuelles : Téléthon, spectacle de Noël, courir sur le 45°...

Pour 2020, nous faisons appel aux bonnes volontés pour étoffer notre groupe dans la bonne humeur et nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année, et espérons vous retrouver encore plus nombreux lors de nos diverses animations.

- Assemblée générale : Vendredi 17 janvier à 20h, salle communale.
- Samedi 7 mars : spectacle d'hypnose avec le retour du collectif « Hypno'Drôme » avec leur tout nouveau spectacle.
- D'avril à octobre, tous les 2^{es} dimanches : brocante (sauf août).
- Samedi 4 juillet : « **fête de l'été** ». Soirée avec le retour du groupe « Namas Pamous ». Concours de pétanque, animations pour enfants, repas, buvette...



Une belle année 2019 clôturée par une soirée réunissant les membres du comité, et par un repas aux « Cocottes ».

 Suivez notre actualité sur Facebook.

Vie communale

À plusieurs reprises, les agents et élus municipaux, ont été alertés par des habitants, face à des chiens agressifs et non attachés.

Mesdames et Messieurs les propriétaires de chiens,

Pour la sécurité publique et la tranquillité des personnes, nous faisons appel à votre vigilance ainsi qu'à votre responsabilité, et vous demandons vivement de prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter que vos animaux ne s'échappent ou n'agressent des passants ou voisins.

CCAS



Repas des Aînés

Il s'est déroulé le jeudi 5 décembre à la salle polyvalente où 200 convives ont pu être régalez par le traiteur Ollier. Le repas a ensuite été suivi d'une animation musique et d'un spectacle cabaret assuré par le groupe Crescendo pour le plaisir de tous. Un moment de convivialité très apprécié.

Nouveau à Pont-de-l'Isère

Natacha Girard, agent immobilier.

Réseau EV Immobilier

06 74 09 24 82

natacha.girard@reseau-ev-immobilier.fr



Conférence organisée par le CCAS

Le jeudi 20 février 2020 à 20h.

Thème : **Souffrances dans la cour de l'école : mieux armer les enfants contre le harcèlement.**
Conférencière Muriel Martin-Chabert Organisme « À 180 Degrés ».

Déclaration annuelle de ruches

**DU 1^{er} SEPTEMBRE
AU 31 DÉCEMBRE**

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **dès la première ruche détenue.**

Elle participe à :

- la gestion sanitaire des colonies d'abeilles ;
- la connaissance de l'évolution du cheptel apicole ;
- la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr ;
- téléphone : 01 49 55 82 22.

À noter : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 août. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre).

Réduire la production de déchets à la source

Composter ses déchets fermentescibles

Les déchets organiques produits à la maison (épluchures de légumes, restes de repas...) représentent près de 40 % de notre poubelle d'ordures ménagères.

Nous pouvons agir concrètement en valorisant nous-mêmes ces déchets grâce au compostage !

Une opération 100 % bénéfique, permettant de :

1. utiliser un engrais naturel, non polluant et gratuit pour ses plantations,
2. créer du lien avec ses voisins (logement collectif ou copropriété),
3. réduire le poids de sa poubelle (moins 160 kg par habitant et par an en utilisant un composteur ou lombricomposteur !).

Entretenir, réparer, réutiliser

Nous pouvons arrêter de jeter systématiquement nos déchets en utilisant d'autres alternatives :

1. transformer et réparer ses objets permet de leur offrir une seconde vie,
2. acheter des produits de seconde main (occasion ou reconditionné), vendre voire échanger entre amis ou collègues de bureau,
3. emprunter (livres, outils...) ou louer plutôt qu'acheter.

Diminuer le gaspillage alimentaire

Le gaspillage alimentaire (restes, fruits et légumes abîmés et non consommés...) représente entre 20 à 30 kg par personne et par an, soit l'équivalent d'un repas par semaine, dont 7 kg de produits alimentaires encore emballés.

Nous pouvons facilement réduire ce gaspillage avec certains gestes :

1. avant les courses, faire le point sur ce qui reste dans son réfrigérateur et préparer une liste,
2. en magasin, vérifier bien les dates limites de consommation des produits frais et adapter la quantité à ses besoins,

3. veiller à la bonne conservation des aliments pour éviter qu'ils ne se détériorent et finissent à la poubelle inutilement,
4. cuisiner en priorité les aliments entamés ou bientôt périmés.

Refuser certains produits

Lors de nos achats, nous pouvons :

1. supprimer les produits à usage unique (lingettes, couverts, assiettes en plastique et gobelets jetables, nappes et serviettes en papier...),
2. privilégier les produits de qualité (robustes...) réutilisables, réparables ou démontables (plus faciles à réparer en cas de panne !),
3. choisir les produits peu emballés, les emballages recyclables, les écorecharges, les piles rechargeables, les produits en vrac...

Trop de déchets restent non recyclés



© Source Sirtcom

Conseil municipal – compte-rendu – réunion du 12 novembre 2019

En préambule de la séance, Madame le Maire informe l'assemblée qu'un hommage officiel a été rendu à Pauline Lacaton à la Préfecture de l'Ardèche. Son nom a été donné à une salle du centre opérationnel départemental où elle a déployé une énergie exceptionnelle durant des heures. En préalable à la séance, Madame le Maire demande le rajout d'un point à l'ordre du jour qui se positionnera en point 7 : décision modificative N° 2 au budget assainissement.

DELIBÉRATIONS

Question n° 1

Attribution de convention de Contrat Groupe Risque Prévoyance : 01/01/2020 – 31/12/2025

Exposé : Madame le Maire expose que dans le domaine de la Prévoyance, après avoir recueilli l'avis du comité technique, le Centre de Gestion a mis en concurrence son marché de protection sociale complémentaire dans le cadre d'une convention de participation. À l'issue de l'analyse des offres, le marché a été attribué à :

Prévoyance : IPSEC Assureur (groupe Malakoff-Médéric-Humanis) – SIACI Gestionnaire.

Madame le Maire indique qu'il revient donc maintenant au Conseil de se prononcer sur l'adhésion à la convention de participation couvrant le risque Prévoyance par le CDG26, dans le respect des dispositions du décret précité, en fixant un montant de participation à verser aux agents et se prononcer sur les modalités de versement. Le Conseil doit également décider du pourcentage retenu pour le maintien du Régime Indemnitaire. De même, la collectivité propose à ses agents, outre la garantie « incapacité temporaire de travail », de choisir ses options de garantie(s) prévus à la Convention.

Décision : Le Conseil municipal décide : D'adhérer à la Convention de participation couvrant le risque Prévoyance telle que mise en œuvre par le CDG26, à compter du 01/01/2020 (contrat durée de 6 ans ; 01/01/2020 au 31/12/2025) et prend acte des conditions d'adhésion fixées par celle-ci. D'autoriser la prise en charge de la cotisation prévue, selon les conditions. L'agent aura donc le choix de sa base de cotisation ; TIB/

NBI ou TIB/NBI + 47,5 % RI retenu par le Conseil.

De verser la participation financière telle que mentionnée ci-dessus soit 10 € par agent.

Dit que la garantie suivra la position du salaire.

De prévoir les crédits correspondants au budget primitif de la collectivité.

D'autoriser Madame le Maire à signer les pièces contractuelles.

Question n° 2

Subventions Adapei pour enfants scolarisés en établissements spécialisés

Exposé : Madame le Maire informe le Conseil municipal d'une demande de L'Institut Médico-Educatif de « Les Colombes » à Montéleger qui accueille deux enfants de Pont-de-l'Isère. La participation des achats des fournitures scolaires est à la charge des communes de résidence.

Madame le Maire propose au Conseil municipal de fixer à 50,00 € la participation de la commune par enfant.

Décision : le Conseil municipal accepte la proposition de subvention présentée.

Question n° 3

Travaux en régie 2019

Exposé : Madame le Maire propose au Conseil municipal de voter les travaux en régie pour l'année 2019

Intitulé	Fournitures	Frais personnel	Total
Aménagement aire de jeux école maternelle	726,48 €	1 102,20 €	1 828,68 €
Terrain de foot à 8	5 700,62 €	8 346,56 €	14 047,18 €
Total	6 427,10 €	9 448,76 €	15 875,86 €

Décision : le Conseil municipal décide de transférer en section d'investissement les travaux en régie.

Question n° 4

Décision modificative N° 3 du budget général

Exposé : Madame le Maire présente le projet de décision modificative n° 3 au budget général.

Section de fonctionnement :

Dépenses 6574 – Subvention aux associations 100,00 €.

Recettes 022 – Dépenses imprévues (fonctionnement) Diminution 100,00 €.

Section d'Investissement : Dépenses 2315-457 – Mobilier et matériel divers 2019 3000,00 €.

Recettes 020 – Dépenses imprévues (investissement) Diminution 3000,00 €

Recettes 1323 Subvention d'investissement Département 1608,00 €

1328 Subvention d'investissement FAFA 2000,00 €.

Dépenses 020 – Dépenses imprévues (Investissement) Augmentation 3608,00 €

Opérations d'ordre Travaux en régie 2019

Section de fonctionnement : (Recettes) Article 722 (042) Immobilisations corporelles 15875,86 €

Section d'investissement : (Dépenses) 15875,86 €.

Décision : le Conseil municipal adopte la décision modificative n° 3 au budget général telle que présentée.

Question n° 5

Convention de mise à disposition locaux avec Arche Agglo pour le centre de loisirs

Exposé : la Communauté d'agglomération « Arche Agglo » a la compétence en lieu et place des communes pour ce qui concerne l'accueil des enfants en Centres de loisirs pendant les vacances scolaires et les mercredis. Pour le Centre de loisirs les « Bips-Bops » dont les activités se déroulent sur les communes de Pont-de-l'Isère et de La Roche de Glun, les communes mettent des locaux à disposition du Centre et en

assument les coûts de fonctionnement et d'entretien.

La Communauté d'agglomération ayant la compétence « accueil de loisirs sur les temps extrascolaires de l'enfant » a décidé de prendre à sa charge les dépenses de fonctionnement (fluides) et d'entretien des locaux mis à disposition du Centre de Loisirs aux conditions suivantes à compter du 1^{er} janvier 2019 jusqu'au 31/12/2020 :

1/ Pour ce qui concerne les fluides			
Nombre de jours d'utilisation	Surface des locaux utilisés en m ²	Prix/m ²	Coût annuel des fluides
95 jours	300 m ²	0,104 €/m ²	2 964 €

2/ Pour ce qui concerne l'entretien				
Nombre de jours d'utilisation	Surface des locaux utilisés en m ²	Besoins identifiés en Heure/agent	Prix/h	Coût annuel de l'entretien
95 jours	300 m ²	Cantine : 1,5 h jusqu'à 160 enfants. Entretien : 1,5 h jusqu'à 300 m ² . Soit 3 h/j.	15,69 €/h	4 471,65 €

Décision : le Conseil municipal, Approuve la convention faisant intervenir Arche Agglo, les communes de Pont-de-l'Isère et de La Roche-de-Glun, et l'Association du Centre de Loisirs « Les Bips-Bops ». Autorise Madame le Maire à signer la convention et tout document s'y rapportant.

Question n° 6

Taxe assainissement – usagers utilisant les eaux de pompage privé : suppression du forfait

Exposé : Madame le Maire rappelle que par délibération du 3 décembre 1982 le Conseil municipal a fixé un volume forfaitaire de la redevance d'assainissement pour les usagers utilisant l'eau de pompage privé pour 30 m³ par habitant du logement. Cette décision a été réajustée par des délibérations ultérieures.

Devant les difficultés de mise à jour des compositions familiales il est nécessaire de

rapporter cette décision et les délibérations qui suivent. Chaque ménage sera taxé en fonction de sa consommation d'eau du réseau public.

Décision : le Conseil municipal décide de rapporter les délibérations du 3/12/1982-3/10/1984 – 04022004.03 du 04/02/2004 et 11062007.08 du 11/06/2007.

Question n° 7

Décision modificative N° 2

Budget assainissement

Exposé : Madame le Maire présente le projet de décision modificative n° 2 au budget assainissement.

Section de fonctionnement : Dépenses 61523 – Entretien et réparation réseaux (Diminution) 0,55 €.

Recettes 658 – Charges diverses de gestion courante 0,55 €.

Décision : le Conseil municipal adopte la décision modificative n° 2 au budget assainissement.

Question n° 8

Compte-rendu des décisions prises par Madame le Maire

N° 2019.030 Madame le Maire sollicite de Madame la Présidente du Conseil départemental de la Drôme une subvention, au taux maximum, au titre de l'aménagement des routes départementales en travers de zones agglomérées pour l'aménagement du RD 153. L'estimation prévisionnelle se monte à 986 739,05 € HT.

N° 2019.031 Madame le Maire sollicite auprès de la Fédération Française de Football une subvention au taux de 50 % du coût, plafonné à 10 000,00 €, au titre du Fonds d'aide au football amateur.

N° 2019.032 Madame le Maire sollicite auprès de Monsieur le Président de la Région

Auvergne-Rhône-Alpes une subvention au taux de 50 % du coût, plafonné à 10000,00 €, au titre du schéma de cohérence régional du Football.

N° 2019.033 Madame le Maire sollicite de Madame la Présidente du Conseil départemental de la Drôme une subvention, au taux maximum, au titre des amendes de police pour l'aménagement du RD 153. L'estimation prévisionnelle se monte à 986 739,05 € HT.

N° 2019.034 Le Marché relatif aux contrats de maintenance des installations d'Alarme intrusion des sites : Mairie – École maternelle – École bioclimatique – Marché aux fruits - Restaurant scolaire – Salle omnisports – Salle associative – Centre technique municipal est attribué à Sécurité Vol feu 26106 Romans-sur-Isère Cédex pour un montant annuel de 90 € HT par site. Les contrats prendront effet au 01/01/2020.

N° 2019.035 Le Marché relatif aux contrats de télésurveillance des installations d'Alarme intrusion des sites : Mairie – École maternelle – École bioclimatique – Marché aux fruits est attribué à Sécurité 26106 Romans-sur-Isère Cédex pour un montant annuel de 240,00 € HT par site. Les Contrats prendront effet au 01/01/2020.

N° 2019.037 Il est accordé dans le cimetière chemin des Prés, une case de columbarium de 30 ans, à compter du 29/10/2019, à titre de concession nouvelle et moyennant la somme de 440,00 €.

Questions diverses

Madame le Maire présente le programme du concours pour la construction d'une nouvelle salle polyvalente.

Monsieur Daniel Roux informe que le programme d'entretien des voies de la commune a été exécuté et que des puits filtrants près des îlots de propreté avenue des Cévennes vont être créés.

Madame Christel Castello remercie les membres du Conseil municipal pour la distribution de la newsletter.

– Réunion de la commission communication pour le prochain bulletin municipal le 25 novembre 2019 à 19h.

– Des flyers sont en cours d'élaboration pour la cérémonie des vœux à la population le 10 janvier 2020.

Madame Isabelle Chastagnier fait part de la réunion de la commission affaires sociales le 27 novembre 2019 à 18h et remercie

Valrhona pour le don de chocolats pour le repas du CCAS du 5 décembre 2019.

Madame Isabelle Pouilly fait un compte-rendu des conseils d'écoles élémentaire et maternelle.

– Le Courseton reporté au 8 novembre s'est bien déroulé avec un grand nombre de spectateurs.

– L'assemblée générale du centre de loisirs les Bips Bops aura lieu le 27 novembre 2019 à la salle communale.

– Le spectacle de Noël aura lieu le 14 décembre 2019 à 16 h à la salle polyvalente.

Monsieur Claude Renaud fait un point sur le transfert de la station d'épuration à Arche Agglo dans le cadre du transfert de compétence.

Monsieur Jean-Christophe Weibel fait part d'une commission transport à Arche Agglo et indique que 132 élèves sur l'Agglo qui ne respectent pas la carte scolaire (même avec dérogation) ont une cotisation plus élevée et ne bénéficient donc pas du tarif réglementaire. Un avenant va être élaboré par Arche Agglo pour modification de la convention initiale.

Monsieur Marc Pizieux rappelle les dates des prochaines manifestations.



SUR PONT-DE-L'ISÈRE

DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2020

C' est simple

Un agent recenseur, muni d'une carte visée par la mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

Se faire recenser est un geste civique, simple et utile à tous.

À VOTRE SERVICE

MAIRIE

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
Tél. : 04 75 84 60 13 – Fax : 04 75 84 75 52
mairie-de-pont-de-lisere@mairiedepontdelisere.fr

POLICE MUNICIPALE

Tél. : 04 75 60 52 50
Patrouille : 06 08 82 71 78
pm.pontisere@gmail.com

MARCHÉ AUX FRUITS

Horaires professionnels
De mai à septembre à 17 h
D'octobre à avril à 16 h 30
Tél. : 04 75 84 61 44

ÉCOLES

Maternelle : Directrice M^{me} Martel
Tél. : 04 75 84 63 06
Élémentaire : Directeur M. Pizieux
Tél. : 04 75 84 63 24

CRÈCHE - RAM

(relais assistant-e-s maternel-le-s)

S'adresser à : Arche Agglo
Tél. : 04 26 78 78 78 ou 04 26 78 57 28
À Pont-de-l'Isère,
crèche « Couleur Grenadine »

LA POSTE

Lundi, mercredi, vendredi de 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 16 h
Mardi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h
Jeudi, samedi de 9 h à 12 h
Levée du courrier (boîte aux lettres de
La Poste) : 15 h la semaine/ samedi 12 h.

PHARMACIE

M^{lle} Leynier
2 rue du Château d'Eau – Tél. : 04 75 84 50 14

INFIRMIÈRES

Cabinet infirmier : 3 avenue de Provence
Tél. : 04 75 84 67 16
M^{me} Noiry – M^{me} Bosc – M^{me} Vergne –
M^{me} Serres (Roldan Munoz) – M^{me} Barreau

MÉDECINS

Docteur Hélène Poupart
3 avenue de Provence – Tél. : 04 75 55 02 55
Docteur Clément Skladanek
3 avenue de Provence – Tél. : 04 75 84 69 35
Docteur Olivier Crespy
3 avenue de Provence – Tél. : 04 75 84 68 24

CABINET DENTAIRE

Docteur Cécile Caplier
11 rue des Bruyères – Tél. : 04 75 84 62 93

OSTÉOPATHES

M^{me} Amélie Charrier – 3 avenue de Provence
Tél. : 04 75 25 85 53 ou rdv sur Doctolib
M. Vincent Michel – 8 allée des Iris
Tél. : 04 75 84 66 66

KINÉSITHÉRAPEUTES

M. Vincent Michel – 8 allée des Iris
Tél. : 04 75 84 66 66
M^{me} Élodie Ponsot – 20 bis rue Molière
Tél. : 09 83 52 52 28
M. Stéphane Sisak – 21 rue du 16 août 1944
Tél. : 09 83 03 77 19 ou 06 62 06 86 59

ORTHOPHONISTE

M^{me} Sylvie Tourniaire
Maison médicale
3 avenue de Provence – Tél. : 04 75 84 66 72

PSYCHANALYSTE PSYCHOTHÉRAPEUTE

Psychomotricien D.E. – Sexologie clinique D.U.
M. Patrick Hollender
9 allée des Quatre Saisons
Tél. : 07 78 10 64 86

LOGEMENT SOCIAL

S'adresser à :
Drôme Aménagement Habitat
12 place Latour Maubourg – 26000 Valence
Tél. : 04 75 81 30 60
Société Développement Habitat
4 rue Pasteur – 26000 Valence
Tél. : 04 75 81 39 39

VÉOLIA EAUX

S'adresser à :
Véolia Eaux, 2 rue Paul Langevin - Pôle 2000
07130 Saint-Péray – Tél. : 09 69 32 34 58

ORDURES MÉNAGÈRES

S'adresser à : SIRCTOM Andancette
Tél. : 04 75 03 87 87

DÉCHETTERIE

Tél. : 04 75 07 08 23 à Mercuriol du lundi au
samedi.
Horaires d'été : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 18 h
Horaires d'hiver : de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h

CENTRE HOSPITALIER DE ROMANS

Tél. : 04 75 05 75 05

CENTRE HOSPITALIER DE VALENCE

Tél. : 04 75 75 75 75

NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

Tél. : 112

SAMU VALENCE

Tél. : 15

GENDARMERIE DE TAIN-L'HERMITAGE

Tél. : 17 ou 04 75 08 23 77

SAPEURS-POMPIERS DE VALENCE

Tél. : 18

ADMR (aide à domicile en milieu rural)

Service des personnes âgées, des familles,
téléassistance, livraison des repas.
Présidente : M^{me} Clémence Martel
Permanences à la Maison des Services
5 avenue du Rhône – Tél. : 04 75 25 56 80

SERVICE MÉDICO-SOCIAL DÉPARTEMENTAL

Permanences des Assistantes Sociales
Assurées à la Maison des Services
5 avenue du Rhône
Tous les jeudis de 9 h à 11 h sur rendez-vous.
Prendre rendez-vous au Centre Médico-Social
de Tain.
11 quai A. Rostaing – Tél. : 04 75 08 33 55
Consultations des Nourrissons
Assurées à la Maison des Services
5 avenue du Rhône
Tous les 3^{es} mardis du mois de 14 h à 16 h
sur rendez-vous.
Tous les 1^{ers} vendredis du mois de 9 h à 12 h
sur rendez-vous.
Prendre rendez-vous au Centre Médico-
Social de Tain.
11 quai A. Rostaing – Tél. : 04 75 08 33 55

LE TREMPLIN

Mise à disposition de personnels salariés au-
près des particuliers, des associations, des
agriculteurs et des collectivités. Accompa-
gnement de personnes dans leur parcours
professionnel. Propositions de missions de
travail aux personnes. Brigade verte : débrou-
saillage, taille de haie, bûcheronnage, etc.
20 rue du Repos – 07300 Tournon-sur-Rhône
Tél. : 04 75 07 04 13
Lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
Vendredi de 8 h 30 à 12 h.